

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Date de convocation : 13/09/2022
Secrétaire de séance : DONZEL Jérôme

L'an deux mille vingt-deux et le 20 Septembre 2022, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absents : BATTARD Patrick, LOVET Céline, MOCELLIN Yves.

N° 30-2022 : AVENANT AU TARIF DE LA CANTINE 2022/2023

Mme Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 14/06/2022 concernant la livraison des repas de la cantine par la SARL Bernard traiteur - VACAVANT TRAITEUR au tarif de 3.55 € HT le repas soit 3.75 € TTC (année 2022/2023).

Mme Le Maire donne lecture de l'avenant n° 1 au tarif relatif à une augmentation de 10 % à compter du 01/09/2022. Cette dernière est justifiée par l'augmentation du coût des matières premières (produits alimentaires, emballages, surcoût carburant et énergie).

Mme Le Maire propose de ne pas modifier le tarif de 5 € facturé aux parents.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

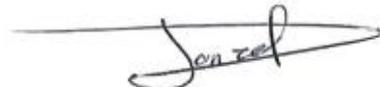
- prend acte de cet avenant n° 1 au tarif de la cantine.
- autorise Mme Le Maire à signer l'avenant n° 1 au tarif avec la Sarl Bernard traiteur - VACAVANT TRAITEUR.
- le prix du repas facturé aux parents pour la cantine scolaire de Ste-Hélène-du-Lac pour l'année scolaire 2022/2023 restera fixé à 5 € TTC à partir du 01/09/2022.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 20 septembre 2022
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Jérôme DONZEL



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Délibération n° 30-2022

Envoyé en préfecture le 27/09/2022
Reçu en préfecture le 27/09/2022
Affiché le 
ID : 073-217302405-20220920-2022DEL030-DE